



# LETTRE D'ENGAGEMENT QUALITE DE LA DIRECTION

L'année 2021 marque l'arrivée d'un nouveau directeur à la tête de la structure mais tout comme mon prédécesseur David Penneroux, je demeure extrêmement attaché à la qualité du service rendu à nos résidents. Par ailleurs, nous aurons la chance d'être rejoints à partir du 1<sup>er</sup> mars prochain, par le Dr Saule Franco qui interviendra sur la structure en tant que médecin coordonnateur et pourra venir en appui sur notre démarche d'amélioration continue.

Plus que jamais et au regard de l'année extrêmement difficile que nous venons de vivre, il nous faudra être solidaires en 2021 afin de continuer à accompagner les résidents dans les meilleures conditions possibles.

✓ **Les travaux d'extension (10 places supplémentaires) et de restructuration**, qui viennent de débiter, seront synonymes à terme d'une qualité de vie bien supérieure pour les résidents mais également d'un environnement de travail plus ergonomique et accueillant pour les professionnels. Il conviendra cependant de porter une attention toute particulière aux résidents tout au long de cette opération de travaux, qui devrait s'étaler sur 3 ans.

✓ La Résidence du Parc entame la 5<sup>ème</sup> et dernière année de son **contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens** (CPOM 2017-2021). La préparation du dialogue de gestion à venir avec les autorités de tarification nous permettra de nous situer par rapport à la trajectoire de réalisation des objectifs fixés initialement (13 actions et 33 sous actions).

✓ Le **plan qualité de vie au travail** (QVT) dont la démarche avait été finalisée en 2019, n'a pas pu être validé par le CHSCT, qui ne s'est pas réuni en 2020 notamment du fait de la crise sanitaire liée au Covid. La qualité de vie au travail demeure une priorité pour cette année 2021 et nous procéderons à la validation du plan en CHSCT pour engager de nouvelles actions.

✓ En 2021, nous serons à mi-parcours de la « durée de vie » de notre **projet d'établissement** qui trace pour les années 2019 à 2023 les orientations stratégiques de l'établissement à travers 22 actions. Un suivi au « fil de l'eau » des actions engagées sera mené.

✓ En termes **d'évaluation interne et externe**, la démarche d'évaluation interne a pu être finalisée dès 2020 et le rapport transmis aux autorités compétentes. En revanche, certains points n'ayant pas pu être abordés au cours de l'évaluation interne pourront être repris en cours d'année.

Le groupe de travail inter établissement (GTI) et le COPIL qualité commun aux EHPAD de Nexon et de Châlus poursuivront leurs missions de pilotage et de structuration de la démarche qualité, tout en devant tenir compte des contraintes logistiques que nous subissons nécessairement cette année.

Cette démarche nécessite l'implication et la motivation de l'ensemble du personnel avec comme principaux **objectifs qualité 2021** :

- **La priorisation des actions du CPOM pour la période 2017-2021 à finaliser, en lien avec la préparation de la prochaine contractualisation pour 2022**
- **La poursuite et la garantie d'un accompagnement de qualité des résidents malgré un quotidien impacté par le Covid et les débuts de l'opération de travaux**
- **La mise en œuvre d'actions en faveur de l'amélioration de la qualité de vie au travail des professionnels, suite à l'adoption du plan dédié en CHSCT.**

La pérennité de cette démarche qualité ne peut aboutir qu'avec la volonté forte d'impliquer chacun d'entre vous à travers la participation à des groupes de travail, à des formations et à des temps d'information. **Ces temps d'échanges sont essentiels à l'analyse de la qualité du service rendu aux résidents, car ils nous permettent de prendre du recul sur notre travail quotidien et d'interroger nos pratiques.**

« Seul, nous allons plus vite ; ensemble, nous allons plus loin. » La qualité est l'affaire de tous !

Nexon, le 21 janvier 2021

Le Directeur,  
Pierre-Jean MENOUE

